

hôtel légué à la ville, vers le milieu du siècle dernier, par J.-J. Bel, conseiller au parlement; il comprend : 1° un cabinet d'antiquités gallo-romaines et de fragments du moyen âge, dont plusieurs présentent un grand intérêt pour l'histoire de Bordeaux; 2° une bibliothèque publique, composée de plus de 120,000 volumes; 3° un observatoire. Un cabinet d'histoire naturelle, fondé en 1805 par M. Journu Aubert, comte de Tustal, faisait partie des collections du Musée; il a été transféré depuis peu dans un hôtel situé à proximité du Jardin public.

La GALERIE DES TABLEAUX, qui occupait autrefois une des salles du musée, fut transférée, en 1839, dans les salles du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, local beaucoup trop exigü et de plus fort mal éclairé. A la suite de l'incendie dont nous avons parlé, elle a été installée dans une construction provisoire. Elle se compose de près de cinq cents tableaux, dont plusieurs sont des œuvres de premier ordre. L'école italienne compte, entre autres toiles : la *Vierge et l'Enfant Jésus ayant près d'eux saint Augustin et saint Jérôme*, chef-d'œuvre du Pérugin; la *Femme adultère*, superbe tableau du Titien, provenant du palais ducal de Modène; une *Sainte Famille*, d'Andrea del Sarto; une *Sainte Famille*, par Vasari; une *Sainte Famille*, par Palma le Vieux; une *Nympe endormie*, attribuée au Corrège; la *Sortie de l'arche*, de Jacques Bassan; *Vénus et l'Amour*, et une *Adoration des Mages*, de Paul Veronese; une *Venus de Luca Giordano*; un portrait de *Sénateur vénitien*, par Maria Robusti, fille du Tintoret; un *Saint Jérôme*, d'Annibal Carrache; etc. — L'école espagnole est représentée par deux beaux tableaux de Ribera : une *Assemblée de moines* et une *Réunion de philosophes*, et par une figure de *Philosophe*, de Murillo. — L'école flamande nous offre : quatre Rubens, dont le plus remarquable est un *Martyre de saint Just*, composition d'une rare énergie, provenant de l'église de l'Annonciade à Anvers, et donnée à la ville de Bordeaux par Napoléon III, qui l'avait payée 16,000 fr.; deux Van Dyck, le portrait en pied de Marie de Médicis et un autre petit portrait d'un personnage inconnu; une *Pête flamande*, de Breughel de Velours; un *Calvaire*, de Franck le Jeune; une *Scène diabolique*, de Téniers; etc. — L'école hollandaise : trois beaux paysages attribués à Ruysdaël, mais qui doivent être de l'un de ses imitateurs; une *Adoration des bergers*, de Bégas; de Rembrandt; un *Estaminet hollandais*, de R. Brakenburg; un *Intérieur*, de Bégas; des portraits, de Maes, de Fr. Hals; des paysages, de Zachtleven, de Moucheron, de Karel Dujardin; *Apollon et Marsyas* et une scène biblique, de F. Bol; etc. — L'école française : *Uranie*, charmante composition de Le Sueur; le *Portrait de Louis XIV*, par Mignard; la *Présentation de Jésus au temple*, de Restout; la *Leçon de labourage*, de Vincent; le *Supplice d'Urban Grandier*, de Jouy; une *Tête de femme*, de Bounieu; *Phèdre et Hippolyte*, de Pierre Guérin; l'*Embarquement de la duchesse d'Angoulême à Pauillac*, œuvre capitale de Gros; *Nicolas Poussin présenté à Louis XIII*, d'Ansiaux; une *Druidesse* et le *Xanthe*, d'Alaux; la *Mort du sanglier de Calydon*, de Brascassat; la *Grèce expirant sur les ruines de Missolonghi*, et deux esquisses pleines de verve (un *Lion et un Arabe*), d'Eugène Delacroix; le portrait du duc d'Orléans à cheval, par Alfred Dedreux; le *Baptême de Clovis*, de M. Gigoux; deux marines historiques, l'une de M. Guérin, l'autre de M. Durand-Brager; *Valentine et Raoul*, de Roqueplan; *Bacchus et l'Amour ivres*, de M. Gérôme; le *Tintoret peignant sa fille morte*, un des meilleurs ouvrages de M. Cogniet; une *Bacchante*, de M. Bouguereau; une *Tranchée devant Sébastopol*, de M. Pils; la *Toilette de Vénus*, de M. Paul Baudry; l'*Incendie de l'Autriche*, de M. Isabey; une *Marine*, de M. Paul Huet; des *Paysages*, de MM. Corot, Daubigny, Chaigneau, J. Coignot, etc. Quelques sculptures ornent la galerie; les plus remarquables sont : le buste de Napoléon I^{er}, par Bartolini; celui de Montaigne, par Desseine; le *Génie de la Sculpture*, *Giotto enfant* et divers bustes, par M. Maggesi.

Le GRAND THÉÂTRE de Bordeaux jouit d'une réputation méritée. Il a été bâti de 1777 à 1780, par l'architecte Louis, et a coûté 2,500,000 fr. C'est un édifice isolé, de 88 m. 35 de longueur sur 47 m. 66 de largeur et 18 m. 66 de hauteur. Sa façade offre un péristyle formé de douze colonnes d'ordre corinthien, dont chacune a 3 m. de circonférence. Elles sont surmontées d'un entablement formant balustrade et portant douze statues allégoriques, analogues à la destination du lieu. Au-dessus de l'ordonnance du péristyle se trouve une terrasse à voûte plate, qui est de plain-pied avec l'attique régnant sur les quatre côtés du bâtiment. Des galeries couvertes, larges de 2 m. et décorées extérieurement de pilastres corinthiens, s'étendent sur les faces latérales et sur la face postérieure. Quand on a franchi le péristyle, on pénètre dans un magnifique vestibule orné de seize colonnes cannelées, qui soutiennent le plafond, au-dessus duquel est une grande et riche salle de concert. Au fond de ce vestibule, un vaste escalier à double rampe, entièrement découvert et éclairé par une coupole, conduit aux premières loges, au foyer, à la salle de concert. La salle de spectacle est de forme elliptique. Le pourtour est décoré de douze colonnes d'ordre composite,

assises au niveau des galeries et soutenant un entablement au-dessus duquel s'élèvent quatre arcs-doubleaux terminés par une corniche circulaire, qui sert de cadre aux peintures du plafond. Cette belle salle, où quatre mille spectateurs peuvent prendre place, a été récemment l'objet d'importantes restaurations, qui ont été exécutées sous la direction de M. Burquet, architecte de la ville, et qui ont coûté 800,000 fr. C'est M. Despléchin qui a été chargé de la partie décorative. En ce moment (novembre 1866), M. Bouguereau s'occupe de la décoration de la salle de concert : les peintures de cet artiste distingué ne seront pas un des moindres attraits de ce magnifique édifice.

BORDEAUX (Christophe DE), poète, né à Paris au xvi^e siècle, reçut le surnom de *Lecteur de La Tannerie*. On ne sait rien de sa vie, et on ne le connaît que par ses écrits, où il se montre à la fois licencieux dans ses expressions et dans ses peintures, catholique ardent dans sa doctrine. On a de lui : *Recueil de chansons faites contre les huguenots*; les *Ténèbres et regrets des prédicateurs* (Paris, 1563), ouvrages aujourd'hui presque introuvables, et deux petits poèmes : le *Varlet à louer*, à tout faire, et la *Chambrière à louer*, à tout faire, qui ont été réimprimés à Paris en 1831.

BORDEAUX (Jean-Hippolyte-Raymond), jurisculte et archéologue français, né en 1821 à Lisieux. Reçu docteur en droit en 1846, M. Bordeaux exerça la profession d'avocat à Evreux. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Etudes héraldiques sur les principaux monuments de Caen* (1845); *De la transmission du droit de propriété entre vifs* (1846); *De la législation des cours d'eau* (1849); *Excursion faite dans la vallée d'Orbec* (1850); *Principes d'archéologie pratique* (1852); le *Département de l'Eure*, description pittoresque (1854, 2 vol. in-fol.); *Philosophie de la procédure civile* (1857), ouvrage qui a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques; la *Serrurerie du moyen âge* (1859). M. Raymond Bordeaux a donné, en outre, un grand nombre d'articles au *Bulletin du Bouquiniste*, et à d'autres revues du même genre.

BORDÉE s. f. (bor-dé — rad. bord). Mar. Ensemble des caïrons dont les bouches s'ouvrent sur un même flanc du navire : Une bordée de cinquante canons. La bordée de tribord. La bordée de bâbord. Décharge simultanée des mêmes pièces : Lâcher une bordée, des bordées. Envoyer une bordée. L'amiral lui lâcha une bordée à boulets rouges. (Volt.) Décharge simultanée de toutes les pièces de même calibre, tirant du même flanc : Lâcher la bordée de 24. S'emploie quelquefois comme syn. de quart : Faire la bordée de huit heures à midi, de midi à six heures. Grande bordée, Grand quart de nuit qui dure de minuit à six heures du matin. Petite bordée, Demi-quart.

— Fig. Attaque vive et brusque, explosion violente : Une bordée d'injures, de sarcasmes, de lazzi. C'était le seul homme qui l'eût subjugué, et qui lui lâchait quelquefois des bordées effroyables. (St-Sim.) Il laissa passer cette première bordée, qui frappait toutes les imaginations. (Volt.) Le recteur, qui marchait en tête de sa compagnie, essaya la première bordée de sarcasmes; elle fut rude. (V. Hugo.) Quand le magistrat eut achevé son discours, une bordée de sifflets partit du fond de la salle. (J. Sandeau.)

— Chacune des allées et venues que fait un navire lorsqu'il louvoie, c'est-à-dire lorsqu'il marche en zigzag vers un but qu'il ne peut atteindre directement : Courir des bordées. Le vent nous porta assez rapidement sur Scio; mais nous fûmes obligés de courir des bordées, entre l'île et la côte d'Asie, pour embouquer le canal. (Chateaub.) Enfin, au déclin du soleil, le vent s'amollit; nous faisons une bordée sur l'île d'Egine. (Lamart.) Le matelot se prend avec des lignes qu'on laisse traîner à l'arrière du bateau, tandis qu'on court des bordées à toutes voiles. (A. Karr.) Fam. Dans le langage des marins, Allées et venues, même sur terre, autour d'un point quelconque : Mon amiral, depuis huit jours cet homme ne fait que courir des bordées autour du château; il y a du louche là-dessous. (W. Scott.) Escapade à terre : Faire une bordée, courir une bordée dans la ville. Se dit aussi, à peu près dans le même sens, à Paris, dans l'argot des faubourgs : Tirer une bordée. Se dérange plusieurs jours de suite de son travail habituel, pour aller boire et jouer, d'un débit de vin à l'autre. Courir une mauvaise bordée. Etre en mauvaise passe, décliner sous le rapport de la santé, de la fortune ou du crédit.

— Erpét. Espèce de tortue terrestre.

BORDEL s. m. (bor-dèl — du vieux franç. borde, qui signifiait maisonnette, maison des champs, métairie, et qui avait pour diminutif bordel, signifiant maison chétive, de peu d'apparence, masure, bicoque; et, enfin, par une transition facile à saisir, maison de prostitution. Quelques étymologistes font venir ce mot de bord et eau, soit parce que les filles publiques choisissaient pour séjour le bord de la rivière, soit parce qu'on les trouvait souvent chez les baigneurs et les étuvistes. Ce qui donne une certaine probabilité à cette origine, c'est que bordel se disait anciennement BORDEAU,

ainsi qu'on le voit par le vers suivant du satirique Rénier :

Il vit au cabaret pour mourir au bordelau).

Maison de prostitution. Aller au BORDEL. Passer ses nuits au BORDEL. Cotret de BORDEL. Ce mot est bas et populaire.

— Encycl. V. LUPANAR et PROSTITUTION.

BORDELAIS s. m. (bor-de-la-ge — rad. bordelau, bordel, habitation rurale). Féod. Tenure qui consistait en ce que les possesseurs des domaines ruraux les donnaient aux laboureurs à perpétuité, à charge de les faire valoir, et moyennant une redevance en nature, argent, grains et volailles. Domaine rural dans lequel on cultivait les légumes, on élevait les volailles nécessaires à la consommation du seigneur. Droit seigneurial sur les bordels ou maisons de prostitution. S'est dit pour BORDEL.

BORDELAIS ou **BOURDELAIS** s. m. (bor-dè-lè — rad. bordelau). Hort. Variété de raisin noir.

BORDELAIS, AISE s. et adj. (bor-de-lè, é-ze). Habitant de Bordeaux, ou qui appartient à cette ville, ou à ses habitants : Les BORDELAIS sont vives et spirituelles. Les négociants BORDELAIS. Le commerce BORDELAIS. Les mœurs BORDELAISES. Le principal aliment du commerce de Bordeaux est l'exploitation des vins du territoire BORDELAIS. (A. Hugo.)

— Encycl. — Econ. rur. Race bordelaise. Cette race bovine, qui s'est formée dans les environs de Bordeaux, ressemble à la race hollandaise par son poil pie, blanc et noir, par sa forte corpulence et ses qualités laitières. Elle provient de vaches de la Hollande, importées comme laitières dans les environs de Bordeaux, et de vaches et de taureaux de la Bretagne qu'on amène dans les mêmes contrées, et que la nourriture abondante et le croisement ont fait grandir sans en diminuer les qualités. Cette race, ancienne dans le département de la Gironde, y est élevée en grands troupeaux pour les besoins du pays et pour l'exportation. Dans la Gironde, la fertilité des herbages, comme l'influence du climat maritime, favorise la sécrétion du lait et le développement du corps. La race bordelaise est bonne laitière, mais elle est exigeante, ne s'entretient bien et ne donne beaucoup de lait que sur de riches herbages. Les vaches bordelaises sont préférées aux bretonnes par les nourrisseurs de la Gironde et par ceux de la Catalogne, parce qu'elles sont plus fortes et qu'elles donnent, même en proportion de leur taille, autant de lait; par conséquent, pour une certaine quantité de produits, elles occasionnent moins d'embarras.

BORDELAIS (*Burdigalensis ager*), ancien pays de France, dans la Guyenne, cap. Bordeaux, villes principales Libourne, Lespère, Bourg, Blaye, etc. Le Bordelais est compris actuellement dans les départements de la Gironde et des Landes.

BORDELIER s. et adj. m. (bor-de-lié — rad. bordel). Féod. Se disait d'un seigneur auquel était due la redevance appelée *borde-lage* : En cas d'aliénation, le seigneur BORDELIER prenait le tiers denier du prix de la vente ou de l'estimation de l'héritage. (A. Hugo.) Se disait aussi d'un héritage chargé du droit de borde-lage.

— Homme qui fréquente les lieux de prostitution : C'était un homme riboteux, BORDELIER, tavernier et de mauvaise vie. (Du Cange.) Ce mot a vieilli.

BORDELIÈRE s. f. (bor-de-liè-re — rad. bordel). Femme publique, attachée à une maison de débauche. Vieux mot.

BORDELIÈRE s. f. (bor-de-liè-re — de bord, et peut-être de bord de l'eau, parce que ces poissons se tiennent ordinairement sur le bord de l'eau). Ichtyol. Nom vulgaire d'un cyprin et de plusieurs autres poissons.

BORDELON (Laurent), docteur en théologie et écrivain français, né à Bourges en 1653, mort à Paris en 1730. La liste de ses œuvres est fort longue, et il disait naïvement de lui-même : « Je sais que je suis un pauvre auteur, mais du moins je suis honnête homme. » Il lui arriva aussi de dire un jour, en société, que ses ouvrages étaient ses péchés mortels; un plaisant ajouta aussitôt : « dont le public fait la pénitence. » Voici quelques-uns des titres qu'il donna à ses publications : les *Diversités curieuses* (Amsterdam, 1699, 12 vol. in-12); *Théâtre philosophique* (Paris, 1692); *Entretiens curieux sur l'astrologie* (1689); *Métal ou Aventures incroyables, et toutesfois, et cætera* (1708); la *Véritable religion cherchée et trouvée* (1708); *Gongam, ou l'Homme prodigieux transporté dans l'air, sur la terre et sous les eaux* (1711); les *Cheminées de Paris* (1712); le *Supplément de Tasse-Roussi-Friou-Titave* (1713); *Histoire des imaginations extravagantes de M. Ouffe, servant de préservatif contre la lecture des livres qui traitent de la magie, des démoniaques, des sorciers, etc.* (1710, 2 vol. in-12); *Histoire des tours de maître Gonin* (1713, 2 vol. in-12); *Dialogue des vivants* (1717); les *Aventures de *** ou les Effets surprenants de la sympathie* (1713-1714, 5 vol. in-12), ouvrage qu'on a quelquefois attribué à Marivaux, etc.

BORDEMENT s. m. (bor-de-man — rad. border). Peint. Manière d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés

du même métal sur lequel on les applique. Saillie d'une plaque d'or ou de cuivre qui sert à retenir l'émail.

BORDENAU s. m. (bor-de-no). Pêch. Nom donné aux deux bâtons plombés par le bas, que l'on met à chaque bout d'une seine, pour la tenir tendue dans sa hauteur ou sa largeur, pendant qu'on la hale au rivage. On dit aussi BORDON et CANON.

— Techn. Porte à coulisse de l'écluse d'une saline.

BORDENAVE (Toussaint), chirurgien français, né à Paris en 1728, mort en 1782. Après avoir fait, en qualité de chirurgien, la campagne de Flandre, il fut nommé professeur au collège de chirurgie de Paris; plus tard, il devint directeur de l'Académie royale de chirurgie et échevin de la ville de Paris. On a de lui les ouvrages suivants : *Essai sur la physiologie* (1726, 2 vol. in-12); *Traduction des Eléments de physiologie de Haller* (1768); *Remarques sur l'insensibilité de quelques parties* (1757); *Dissertation sur les antiseptiques* (1769, in-8); *Recherches anatomiques et expériences pour éclaircir la doctrine de Haller sur la distinction à établir entre la sensibilité et l'irritabilité*, etc.

BORD-EN-SCIE s. m. Erpét. Espèce de tortue, de la Caroline, appartenant au genre émyde. Pl. BORD-EN-SCIE.

BORDENTOWN, ville des Etats-Unis de l'Amérique, dans l'Etat de New-Jersey, comté de Burlington, à 30 kilom. N.-E. de Philadelphie, à 57 kilom. S.-O. de New-York, sur la rive gauche de la Delaware; 3,000 hab. Commerce très-important de bois de construction. Aux environs, l'on remarque la maison de campagne qui fut habitée par Joseph Bonaparte, ex-roi d'Espagne.

BORDE-PLATS s. m. (bor-de-plâ). Art culin. Nom donné à certaines découpages en mie de pain frite, que l'on dépose symétriquement sur le bord des plats, pour les orner. Pl. BORDE-PLATS.

BORDER v. a. ou tr. (bor-dé — rad. bord). Garnir d'un bord, d'une bordure : BORDER des souliers. BORDER un manteau. BORDER des rideaux. La Deschamps, fameuse actrice de l'Opéra, était parvenue à ce luxe insolent de BORDER les bourrelets de sa chaise percée de dentelle d'Angleterre. (Mercier.) Disposer, établir tout le long du bord de : BORDER une rue de deux rangs de maisons. BORDER un fleuve de quais magnifiques. BORDER un chemin de deux haies d'aulapine. Elle se promenait souvent seule sur les gazons dont un printemps éternel BORDAIT son île. (Fénel.) On a cru longtemps en France qu'il était fort utile de BORDER de deux lignes d'arbres les chemins de toute espèce. (Math. de Dombasle.)

— Occuper le bord de, s'étendre, régner le long de : Les contrées fertiles qui BORDENT la côte occidentale de la Péninsule devaient exciter la convoitise des Romains et des Samnites, et devenir la proie du vainqueur. (Nap. III.) J'aime jusqu'aux déserts qui BORDENT l'Égypte. (Chateaub.)

Des légions entières Marchent sur son passage et bordent les frontières. VOLTAIRE.

— Fig. Parsemer, se trouver en grande quantité dans : La garantie contre les erreurs qui BORDENT de tous côtés le chemin spirituel de l'homme ne réside dans aucune chose extérieure. (E. Scherer.)

— Border un lit, Enfoncer le bord de la couverture sous le matelas ou entre le bois du lit et les matelas ou la pailasse : Le premier jour, elle rangea assez mal le ménage, elle ne BORDA pas trop bien le lit, elle laissa quelque peu de poussière sur les meubles. (Mich. Masson.)

— Peint. Border des figures, Les entourer d'une teinte plus claire ou plus sombre que le fond, selon qu'on veut en faire ressortir les ombres ou les clairs : BORDER des figures, c'est un procédé d'écolier; la nature ne BORDÉ pas les siennes.

— Grav. Garnir de cire les bords d'une planche de cuivre, afin de retenir l'eau-forte qui doit mordre.

— Art milit. Occuper sur toute son étendue la partie extérieure de : BORDER un retranchement, le parapet, la brèche. Nous ne pouvons BORDER tous ces retranchements. (Volt.) La ville succomba lorsque ses défenseurs ne furent plus assez nombreux pour BORDER les brèches. (Mérime.) BORDER la haie, Ranger des troupes en longue ligne sur un des côtés ou de chaque côté d'une rue, d'une voie quelconque que doit parcourir un cortège : La cavalerie BORDAIT LA HAIE. On dit mieux aujourd'hui faire la haie.

— Mar. Côtoyer : La flotte ne fit que BORDER les côtes. BORDER un bâtiment, Revêtir sa membrure de bordages. BORDER les avirons, Les placer sur le bord de l'embarcation. BORDER une voile, les écoutes. Les arriérer, les tendre par en bas. BORDER un vaisseau ennemi, Le suivre de côté, afin de l'observer.

— Pêch. Border un filet, L'entourer d'une corde pour le rendre plus fort.

— Hort. Border une planche, En relever la terre sur les bords, en sorte que la planche domine le sentier.

Se border, v. pr. Etre bordé : Ces étoffes se BORDENT du même.